



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



21100320

Déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise
de LIEGE, division NEUFCHATEAU,

le **11 AOUT 2021**

jour de sa réception.

~~Le Greffier,~~ Greffe

N° d'entreprise : **0413.825.754**

Dénomination

(en entier) : **Entreprise Jérouville**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Libramont, Quartier Haynol 1 - 6800 Libramont-Chevigny**

Objet de l'acte : **Nomination des administrateurs**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2021 :

L'assemblée décide de renouveler le conseil d'administration par l'élection en qualité d'administrateurs de :

- a) Monsieur Paul Jérouville, administrateur de sociétés, demeurant à Sberchamps, la Savenière, 50, 6800 Libramont-Chevigny ;
- b) Madame Nita Philippart de Foy, cultivatrice, demeurant à Sberchamps, la Savenière, 50, 6800 Libramont-Chevigny ;
- c) Madame Natacha Jérouville, administrateur de sociétés, demeurant à Lamouline, le Pachis, 3, 6800 Libramont-Chevigny.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 10 juin 2021 :

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a élu à l'unanimité en qualité de président du conseil d'administration et d'administrateur-délégué de la société Monsieur Paul Jérouville, et de second administrateur-délégué Madame Natacha Jérouville, et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de juin 2027.

S. N. JEROUVILLE, administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/08/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).